

Le 15 mai 2017

## **Complément au Mémoire présenté par Catherine La Rocque le 11 mai 2017**

### **OCPM**

#### **Projet d'école primaire - Quartier Crawford Park**

##### **Observations et commentaires organisés de façon aléatoire:**

Lorsque mon conjoint et moi avons acheté notre maison en 1993, je savais très bien qu'il y avait une école à un bloc de chez nous et je souhaitais qu'elle ouvre ses portes un jour. Je n'ai jamais été contre cette école ni contre les enfants comme on me l'a accusé et je ne connais personne dans le quartier qui l'est. Je suis, par contre, absolument contre le projet d'école tel qu'il a été proposé, je suis contre la mauvaise gestion et donc le gaspillage d'argent, j'étais contre la démolition de l'ancienne école, je suis contre l'arrogance bureaucratique et je suis surtout désolée que ce projet d'école ait si bien divisé le quartier auquel je tiens si fort.

Lorsqu'il était question de vendre l'école en 2013, l'ancienne administration municipale nous a promis que le bâtiment ne serait jamais plus grand que sa taille originale. Aujourd'hui, la situation a drôlement changé: le Maire Parenteau, ancien agent d'immeuble, a poussé ce projet d'école comme si c'était le sien. Ce même Monsieur Parenteau veut voir l'abolition du processus référendaire, qu'il a appelé "de la bouillie pour les chats", afin de permettre libre expression aux promoteurs.

La CSMB a délaissé un bâtiment jusqu'à ce qu'elle doive le faire démolir, mais on ne parle jamais de ce comportement outrageusement irresponsable - oui, c'est dans le passé, on ne peut pas revenir là-dessus, ce qui est fait est fait, tournons la page, allons plutôt de l'avant, faut pas vivre dans le passé - j'ai tout entendu, mais c'est un indicateur du comportement général de la CSMB, voire de toutes les instances gouvernementales qui dépensent l'argent des contribuables comme leurs dirigeants ne dépenseraient jamais leur propre argent, et c'est important d'en tenir compte. Si on veut corriger les erreurs du passé, il faut s'en rappeler. Si je me comportais de cette façon avec ma propre maison, mes parents ne m'en feraient jamais construire une autre, et encore moins une maison deux fois plus grande.

Les plans architecturaux ont dû être préparés bien à l'avance... la CSMB n'aurait pas donné le feu vert à une démarche aussi coûteuse si elle n'avait pas conclu d'entente au préalable avec les élus municipaux. De plus, l'étude de circulation est incomplète, comme vous l'avez constaté, et les deux études - stationnement et circulation - ne sont que des estimés. Nous qui habitons dans Crawford Park savons très bien que l'achalandage va transformer le quartier à tout jamais. Et ne parlons pas des rendus trompe-l'oeil qui font croire que la cour est immense et le bâtiment tout petit.

Le processus démocratique ne l'est pas et j'en suis infiniment déçue. On nous impose tellement de consignes et de restrictions et d'étapes qu'on s'épuise à sa simple lecture. Le langage est quasi-incompréhensible même pour un francophone et rien n'est disponible en anglais, alors on élimine une grande partie de la population en partant. De plus, nous devons faire tout ce travail sans rémunération, avec très peu de ressources puisque nous ne sommes que de simples citoyens. Nous devons même nous présenter à la Mairie entre 8h30 et 17h00 pour faire certaines recherches ou consulter certains documents. À Verdun on ne met même pas à notre disposition un simple formulaire ou exemple de demande d'ouverture de registre, comme on peut trouver ailleurs. Tout le processus référendaire est fait pour rendre les citoyens apathiques et on cherche quand même à l'abolir parce qu'il reste quelques citoyens qui "s'acharnent".

Malgré tout, je garde espoir que vous allez étudier en profondeur tous les aspects de ce projet et que votre décision sera bien réfléchie.

Encore une fois, merci de m'avoir lu.

Catherine la Rocque